

INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS CALUIRE JUNIORS

Liste des pièces à fournir

Aucune inscription ne sera faite sans la totalité des pièces sollicitées

Les familles dont les enfants ont déjà été inscrits au centre de loisirs Caluire Juniors depuis Septembre 2017 (mercredi après-midi ou petites vacances) ne devront fournir que le ou les planning(s) d'inscription (auprès des guichets famille de l'Hôtel de Ville ou sur le portail citoyen de la ville)

- ❑ Copie du livret de famille
- ❑ En cas de séparation des parents, la dernière décision de justice
- ❑ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Téléphone, quittance de loyer)
- ❑ Justificatif de domicile Caluirard des grands-parents si l'enfant n'est pas domicilié à Caluire et Cuire
- ❑ Attestation d'assurance responsabilité civile (couvrant les activités extra scolaires) du foyer en cours de validité
- ❑ Fiche contact complétée indiquant les personnes autorisées à venir chercher l'enfant et à être prévenues
- ❑ En cas d'allergie sans Contrat d'Accueil Individualisé, copie du certificat médical établi par un allergologue
- ❑ Attestation d'affiliation à la Caisse d'Allocations Familiales. Pour les non allocataires, copie de l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016
- ❑ Fiche sanitaire (à compléter) pour chaque enfant
- ❑ Copie des pages de vaccinations du carnet de santé de chaque enfant
- ❑ Planning d'inscription (1 par enfant)

Pour tout renseignement complémentaire :

Service SimpliCité

Tél. : 04 78 98 88 00 – mail : simplinite@ville-caluire.fr

d
e
s
p
i
c
e
s
à
f
o
u
r
n
i
r